

Colombes, le 07 juillet 2022

ARKEMA RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR LE CLIMAT

En ligne avec les attentes de l'Accord de Paris qui vise à contenir le réchauffement climatique à la fin du siècle à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, Arkema se fixe l'objectif ambitieux, établi selon une approche SBT (*Science Based Target*), de réduire de 46 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de scopes 1 et 2 et celles de scope 3 à l'horizon 2030 par rapport à 2019. Le Groupe relève ainsi son niveau d'engagement de *well below 2°C* à 1,5°C, en incluant également désormais les émissions de scope 3.

Cet objectif de décarbonation repose sur l'efficacité énergétique et l'évolution du mix énergétique des activités industrielles d'Arkema pour les scopes 1 et 2. Concernant le scope 3, il intègre la réduction des activités les plus émissives, l'innovation contribuant à la baisse des émissions de gaz à effet de serre et l'engagement des fournisseurs en amont de la chaîne de valeur.

Il sera supporté par une augmentation des investissements participant à la décarbonation, qui pourraient atteindre un cumul de 400 millions d'euros d'ici 2030 et qui seront inclus dans l'enveloppe des investissements courants du Groupe.

« En tant qu'industriel responsable, Arkema est fortement mobilisé pour répondre à l'enjeu sociétal majeur de la décarbonation. Avec ce nouveau plan climat ambitieux, le Groupe franchit une nouvelle étape de son action au service de la lutte contre le réchauffement climatique. En particulier, notre expertise et notre innovation de pointe bénéficient à nos partenaires et à nos clients dans leur recherche de performance durable, et nous agissons au quotidien pour limiter notre empreinte carbone » souligne Luc Benoit-Cattin, Directeur général Industrie et RSE.

EFFICACITÉ ET ÉVOLUTION DU MIX ÉNERGÉTIQUE COMME LEVIERS DE LA DÉCARBONATION DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES D'ARKEMA

Après une réduction de plus de moitié de ses émissions de gaz à effet de serre ⁽¹⁾ sur les dix dernières années, le Groupe entend intensifier ses efforts et poursuivre la réduction de ses émissions absolues, et ce dans un contexte attendu de croissance soutenue de l'activité.

En ligne avec son engagement sur une trajectoire SBT 1,5°C, Arkema vise ainsi de limiter ses émissions de scopes 1 et 2 à 2 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2030, soit une baisse de 46 % par rapport aux 3,7 millions de tonnes émises en 2019 ⁽²⁾.

Pour atteindre cet objectif, le Groupe s'appuiera notamment sur son programme de réduction de sa consommation d'énergie, mis en place dès 2012. L'efficacité énergétique de ses activités industrielles a déjà progressé de 15 % par rapport à 2012 et le Groupe vise à porter ce gain à 25 % en 2030.

Arkema s'attachera également à accélérer la décarbonation de ses sources d'énergie, grâce à des engagements long terme d'achats d'électricité renouvelable comme récemment sur le site de Clear Lake aux États-Unis, et en travaillant avec ses partenaires à la réduction de l'empreinte carbone de la vapeur achetée. Pour sa propre production de vapeur, Arkema aura recours sur certains sites à des combustibles alternatifs ou à l'électrification de ses chaudières. Ces initiatives s'appuient sur des hypothèses de disponibilité d'énergie bas carbone à un coût qui permette de préserver la compétitivité des activités du Groupe dans les différents pays d'implantation ayant exprimé leur engagement vers la neutralité carbone.

⁽¹⁾ Les émissions de gaz à effet de serre considérées couvrent les émissions directes de scope 1 et celles des substances appauvrissant la couche d'ozone, ainsi que les émissions indirectes de scope 2

⁽²⁾ Le périmètre concerné par le présent engagement couvre les activités du Groupe à date du présent communiqué. Les émissions de 2019 ont donc été retraitées des évolutions de périmètre.

Cette réduction des émissions de GES s'appuie également sur une évolution vers des procédés de fabrication et des gammes de produits moins émissifs, ainsi que sur le renforcement de la captation et du traitement des émissions.

Enfin, le Groupe accentue la prise en compte du climat dans ses investissements, en fixant son prix interne du carbone à 100 euros par tonne de CO₂.

INNOVATION ET ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS, MOTEURS DE LA DÉCARBONATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Avec ce nouvel engagement sur une trajectoire 1,5°C sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, Arkema entend également diminuer ses émissions de scope 3 ⁽³⁾ de 46 % et ainsi atteindre 85 millions de tonnes équivalents CO₂ en 2030 contre 158 millions de tonnes émises en 2019. Ces émissions prennent en compte la totalité des catégories du scope 3.

Afin d'atteindre cet objectif, Arkema agit sur les composantes les plus émissives en amont comme en aval.

En amont, l'empreinte carbone des matières premières achetées constitue la catégorie la plus significative. Arkema poursuit avec ses fournisseurs le dialogue en faveur du climat et les encourage à définir d'ici 2025 des objectifs SBT sur leurs scopes 1 et 2.

En aval, la réduction des activités dans les applications les plus émissives de gaz fluorés visés par le protocole de Kyoto et le développement de nouvelles générations (HFO) pour des activités à forte valeur ajoutée constituent des leviers majeurs dans la réduction du scope 3.

Le Groupe s'appuie également sur la force de son innovation au service du développement durable, et notamment la plateforme d'innovation « Allègement et design des matériaux », pour faire évoluer son offre de produits et de services vers des solutions contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Fort de savoir-faire uniques dans le domaine de la science des matériaux, **Arkema** dispose d'un portefeuille de technologies de premier rang pour répondre à l'accélération de la demande en matériaux nouveaux et durables. Avec l'ambition de devenir en 2024 un pur acteur des Matériaux de Spécialités, Arkema est aujourd'hui organisé autour de trois segments complémentaires, résilients et fortement innovants qui leur sont dédiés et qui représentent 85,5 % du CA du Groupe en 2021, les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaire compétitif et bien positionné. Arkema offre des solutions technologiques de pointe pour répondre aux enjeux des nouvelles énergies, de l'accès à l'eau, du recyclage, de l'urbanisation, ou encore de la mobilité et est attaché à un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 9,5 milliards d'euros en 2021 et est présent dans près de 55 pays avec 20 200 collaborateurs.

Contacts Investisseurs

Béatrice Zilm	+33 (0)1 49 00 75 58	beatrice.zilm@arkema.com
Peter Farren	+33 (0)1 49 00 73 12	peter.farren@arkema.com
Mathieu Briatta	+33 (0)1 49 00 72 07	mathieu.briatta@arkema.com
Caroline Chung	+33 (0)1 49 00 74 37	caroline.chung@arkema.com

Contact Presse

Anne Plaisance	+33 (0)6 81 87 48 77	anne.plaisance@arkema.com
----------------	----------------------	---------------------------

Société anonyme au capital de 742 860 410 euros – 445 074 685 RCS Nanterre

Arkema

420 rue d'Estienne d'Orves
92705 Colombes Cedex
France
T +33 (0)1 49 00 80 80
arkema.com

Suivez-nous sur :

 [Twitter.com/Arkema_group](https://twitter.com/Arkema_group)

 [Linkedin.com/company/arkema](https://www.linkedin.com/company/arkema)

⁽³⁾ Les émissions de scope 3 correspondant à l'utilisation et la fin de vie des gaz fluorés émissifs sont calculées à partir des pouvoirs de réchauffement climatiques intrinsèques à ces produits, sans tenir compte des facteurs de récupération et traitement dans les différents usages. Ce mode de calcul maximise ces émissions en l'absence de données internationales stables et fiables.